

Brens

137865

DOSSIER N°
~~137 668~~
SOE

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

GENDARMERIE NATIONALE				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
03425	00514	2007	1	1/2

Reçu SOE le
08 OCT 2007
Dest. S 50 2 P

Nmr dossier justice

Analyse et références

Objet **PHÉNOMÈNE AÉROSPATIAL NON IDENTIFIÉ.**
Références

Le mardi 18 septembre 2007 à 08 heures 30 minutes

Nous soussigné MDL/Chef

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité, rapportons les opérations suivantes :

Le 18 septembre 2007 à 08 heures 30, nous entendons la personne dénommée ci-dessous

IDENTITE

Nom Prénom :
Date et lieu de naissance : 04.07.1943 ;
Domicile :
Profession : retraité

DECLARATION

« « « Je me présente au bureau de votre unité afin de porter à votre connaissance l'observation d'un phénomène aérospatial non identifié.

« « « Le jeudi 13 septembre 2007, je me suis levé de bonne heure et je suis sorti devant chez moi pour, comme à mon habitude, fumer un cigare. J'ai alors levé les yeux comme je le fais toujours, vers la voûte céleste.

« « « Entre 5 heures 08 et 5 heures 13, à environ 10° Ouest par rapport à l'étoile polaire, j'ai vu deux points lumineux fixes, séparés l'un de l'autre d'environ 2° dont la magnitude égalait voire surpassait celle de la planète Vénus lors de sa plus longue élongation.

Ces deux points fixes étaient dirigés Nord – Sud et ils ont pris la direction du groupe d'étoiles des Hyades à vitesse lente tout en gardant rigoureusement la même distance entre eux, diminuant d'éclat et finissant par disparaître totalement.

« « « Il n'y avait aucune irisation autour de ces points. Aucun bruit ne me fut perceptible. Il n'y avait aucune turbulence atmosphérique à cette heure sauf une légère brise fraîche. La température était de 10°. Aucun avion de ligne ou militaire ne me fut apparent à ce moment précise. Quelques météorites sillonnèrent le ciel ensuite.

« « « Etant moi-même astronome amateur et ayant de bonne connaissance des astres et des phénomènes atmosphériques, je crois bon et utile de signaler ce phénomène.

« « « QUESTION : Pouvez vous décrire d'avantage ces deux points lumineux ?

« « « REPONSE : Ils avaient une lumière très brillante comme je vous l'ai indiqué avec de petits reflets rougeâtres

« « « Je tiens à préciser que ce phénomène existait peut-être bien avant que je sois à l'extérieur.

« « « Je vous remets une copie d'une carte céleste sur laquelle figure l'emplacement et la direction de ce phénomène.

« « « Je sais très bien distinguer les satellites artificiels ainsi que les ballons sondes. Il ne s'agissait en aucun cas de cela.

Au VAL D'AJOL, le dix huit septembre deux mille sept à huit heures cinquante cinq.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue L'enquêteur

(DESTINATAIRES)

- [1] - Monsieur le Préfet du département des Vosges
- [1] - Général Commandant la région aérienne
- [2] - D.G.G.N. - Bureau défense Opération – Sous direction des Opérations – Bureau renseignement situation
- [1] - Archives

Date de clôture 28 SEP. 2007 Vu et transmis par MDL Chef

Signature(s) Le 28 SEP 2007

09 OCT. 2007

Aucun autre témoignage confirmant cette observation n'a pu être recueilli.

La carte céleste remise par le témoin est jointe au présent procès-verbal. (Cf Pièce n°02)

Fait et clos le 28 septembre 2007 à 15 heures 00.

L'enquêteur

CARTE CÉLESTE MOBILE

établie par Pierre BOURGE

Directeur de l'Observatoire de St-Aubin de Courteraie, Orne

